

4 bonnes raisons de choisir l'alternance

- 1 Diversifier et sécuriser vos recrutements
- 2 Assurer la transmission et préserver vos savoir-faire
- 3 Renforcer votre marque employeur
- 4 Remplir vos obligations réglementaires

Vous souhaitez recruter un collaborateur formé à vos métiers et à vos méthodes de travail ? Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, l'Opcommerce est votre interlocuteur unique pour vous accompagner dans votre projet, de l'expression de votre besoin en compétences à la formation du tuteur, en passant par la gestion des formalités administratives.

Je souhaite recruter un alternant, comment m'y prendre ?

Pré-recrutez



Choisissez le contrat qui répond à vos besoins avec nos fiches pratiques
Évaluez le coût de l'alternance avec nos outils

Recrutez



Diffusez vos offres à travers nos canaux dédiés
Suivez nos conseils avec notre guide : recruter un alternant

Post-recrutez



Simplifiez toutes vos démarches administratives grâce à notre portail Web Services Entreprise

Et pour la suite ?

Accueillez et intégrez votre alternant



Préparez l'arrivée de votre alternant avec nos conseils
Suivez notre guide : réussir l'intégration d'un alternant

Accompagnez votre alternant



Découvrez et maîtrisez les missions du tuteur/maître d'apprentissage grâce à nos fiches pratiques et formations sur Click&Form

Préparez la fin de l'alternance



Prenez connaissance des étapes clés et démarches obligatoires

65 000 alternants sont accueillis chaque année dans les entreprises du commerce.

Découvrez la CoBox Alternance !

L'alternance a enfin sa boîte à outils ! Retrouvez ici tous les outils, conseils et informations pratiques sur l'alternance.



Le saviez-vous ?

Des aides à l'embauche peuvent vous être octroyées, en fonction de la taille de votre entreprise et du type de contrat (apprentissage ou professionnalisation). Consultez le simulateur, mis à disposition par les pouvoirs publics, pour estimer le coût salarial d'un contrat en alternance et les aides accordées.

[Consulter le tableau comparatif du coût contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation](#)

Si vous recrutez un salarié en situation de handicap en alternance, vous pouvez bénéficier d'aides complémentaires grâce au soutien de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).



En savoir +

Portail de l'alternance
www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance



En savoir + sur le recrutement d'un salarié en situation de handicap

Charlotte JAMAS
cjamas@lopcommerce.com

Des équipes à votre écoute

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Tél. : 04 72 67 03 70

auvergnerrhonealpes@lopcommerce.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Tél. : 03 80 48 60 11

bourgogne-franche-comte@lopcommerce.com

BRETAGNE

Tél. : 02 99 83 87 78

bretagne@lopcommerce.com

CENTRE-VAL DE LOIRE

Tél. : 02 47 71 01 01

centrevallaloire@lopcommerce.com

CORSE

Tél. : 04 42 25 18 05

corse@lopcommerce.com

GRAND EST

Tél. : 03 83 97 15 97

grandest@lopcommerce.com

HAUTS-DE-FRANCE

Tél. : 03 28 32 86 10

hautsdefrance@lopcommerce.com

ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 01 48 18 99 00

iledefrance@lopcommerce.com

NORMANDIE

Tél. : 02 31 25 05 05

normandie@lopcommerce.com

NOUVELLE-AQUITAINE

Tél. : 05 56 69 77 60

nouvelleaquitaine@lopcommerce.com

OCCITANIE

Tél. : 05 61 73 72 00

occitanie@lopcommerce.com

PAYS DE LA LOIRE

Tél. : 02 28 00 98 10

paysdelaloire@lopcommerce.com

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Tél. : 04 42 25 18 05

paca@lopcommerce.com

Les contrats en alternance sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée **associant des phases théoriques de formation et des phases pratiques en entreprise**. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Contrat d'apprentissage

Qualifications visées : diplômés ou titres à finalité professionnelle enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Public : jeunes de 16 à 29 ans révolus (dérogations possibles 15 ans et + 29 ans).

Durée du contrat : 6 à 36 mois selon la qualification préparée. L'embauche peut être conclue en CDI.

Durée de la formation : minimum 25% de la durée du contrat.

Maître d'apprentissage : obligatoire.

Financement de la formation : les niveaux de prise en charge varient selon les diplômés et les branches*.

L'Opcommerce prend également en charge les frais de restauration et d'hébergement des apprentis ainsi que les frais de premier équipement pédagogique selon des barèmes définis par son Conseil d'Administration.

Formalités : dépôt du contrat et des pièces sur le Web Services Entreprise de l'Opcommerce : ws-entreprise-lopcommerce.com.

Rémunération : le salaire de l'apprenti varie de 27 % à 100 % du SMIC brut, en fonction de son âge et évolue chaque année avec l'ancienneté du contrat.

*Consultez les montants de prise en charge par branche professionnelle sur l'Opcommerce.com / Rubrique Télécharger / Contrat d'apprentissage.

Contrat de professionnalisation

Qualifications visées :

➤ Diplômés ou titres à finalité professionnelle enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

➤ Reconnues dans les classifications d'une convention collective nationale de branche.

➤ Certificats de qualification professionnelle de branche ou interbranches (CQP ou CQPI).

Public : jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) / Allocation de solidarité spécifique (ASS) / Allocation aux adultes handicapés (AAH) ou personnes ayant bénéficié d'un Contrat unique d'insertion (CUI).

Durée du contrat : 6 à 24 mois (36 mois public prioritaire). L'embauche peut être conclue en CDI.

Durée de la formation : entre 15 % et 25 % de la durée du contrat (min. 150 heures).

Tuteur : obligatoire.

Financement de la formation : l'Opcommerce prend en charge les coûts pédagogiques des actions de formation, d'évaluation et d'accompagnement. Les taux de prise en charge varient selon les branches*. L'Opcommerce peut également prendre en charge les formations des tuteurs et les coûts liés à l'Exercice de la fonction tutorale (EFT) selon les critères définis par la branche.

Formalités : dépôt du Cerfa et des pièces sur <https://ws-entreprise.lopcommerce.com>

Rémunération : le salaire du bénéficiaire varie de 55 % à 100 % du SMIC brut, en fonction de son âge et de son niveau de qualification avant le contrat.

*Pour connaître les critères de prise en charge des branches adhérentes à l'Opcommerce, [cliquez ICI](#)



En savoir +

www.lopcommerce.com
(Espace Entreprise)

Le saviez-vous ?



Le bénéficiaire d'un contrat en alternance doit obligatoirement **être suivi par un tuteur ou maître d'apprentissage**. L'Opcommerce met à votre disposition une offre de formation spécifique et en assure le financement.



En savoir +

Click&Form

<http://clickandform.lopcommerce.com>